



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
Arrondissement de NICE

**CAISSE des ECOLES
De CONTES**

**Décision n° 2024 04 03
Modification du tableau des effectifs**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-sept heures, le comité d'administration de la Caisse des écoles, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de M. Francis TUJAGUE, Président, Maire de Contes.

Etaient présents : M. Francis TUJAGUE, M. Alain ALESSIO, Mmes Lykke SAVIANE, Sandrine MAURAS, représentants du conseil municipal, Mme Yolande NICOLAS, membre désigné par le préfet, Mme Chloé ROIG, MM. Johnny JUIN, Julien GEOFFROY, représentants des parents d'élèves, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Martine ABELLAN, représentante du conseil municipal, Mme Fabienne HAZIZA, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Marianne CARUSO, M. Anthony CHATEAU, représentants des parents d'élèves de la Pointe et de Sclos.

Le quorum est atteint.

Monsieur Alain ALESSIO a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle qu'en application de l'article 44 de la loi du 27 décembre 1994 modifiant l'article 105 de la loi du 27 janvier 1984, et pour des nécessités de service, la durée hebdomadaire de service a été organisée sur une période d'une durée maximale d'un an. La durée hebdomadaire de travail pour les postes à temps complet est de 35 heures.

Pour satisfaire aux nouveaux besoins des services scolaires, Monsieur le Président propose :

La création au 1^{er} juin 2024 de :

- 1 poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe à 30/35^e
- 1 poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe à 22/35^e
- 1 poste de rédacteur à 35/35^e

La suppression au 1^{er} juin 2024 de :

- 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2^e classe à 30/35^e et à 24/35^e
- 1 poste d'adjoint technique à 22/35^e

La création au 1^{er} juillet 2024 de :

- 1 poste d'ATSEM principal de 1^e classe à 26/35^e

La suppression au 1^{er} juillet 2024 de :

- 1 poste d'ATSEM principal de 2^e classe à 26/35^e
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 35/35^e

**Le comité d'administration
Où l'exposé du président
Et après en avoir délibéré**

Approuve la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2024 telle que proposée.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Pour : 08

Nombre de présents : 08

Contre : 00

Nombre de votants : 08

Abstention : 00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

Le Président,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20240411-20240403-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Publication : 16/04/2024

Le président, Francis TUJAGUE